



[ACCUEIL](#) [LA PRIMATURE](#) [LES INSTITUTIONS](#) [LE GOUVERNEMENT](#) [AUTORITÉS INDÉPENDANTES](#) [SALLE DE PRESSE](#) [MULTIMÉDIA](#)

FLASH INFOS

[Accueil](#) » [Le Gouvernement](#) » [Les Ministres](#)

Le Gouvernement

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Décret n°2018-0712/P-RM du 09 septembre 2018 Portant nomination des membres du Gouvernement.

Portant Nomination des membres du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu le Constitution,

Vu le Décret N°2018-0711/P-RM du 04 Septembre 2018 Portant nomination du Premier ministre.

Sur proposition du Premier ministre,

DECRETE

Article 1er: Sont nommés membres du Gouvernement en qualité de :



1-Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Tiéna Coulibaly



2-Ministre de la Défense et des anciens combattants

Pr Tiémoko Sangare

3-Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation

Mohmed Ag Erlaf

4-Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Général de division Salif Traore

5-Ministre de l'Economie et des Finances

Dr Boubou Cisse

6-Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Kamissa Camara

7-Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Hamadou Konate

8-Ministre de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale

Lassine Bouare

9-Ministre des Infrastructures et de l'Equipement

Traore Seynabou Diop

10-Ministre de l'Agriculture

Dr Nango Dembele

11-Ministre de l'Economie numérique et de la Communication

Arouna Modibo Toure

12-Ministre de l'Education nationale

Pr Abinou Témè

13-Ministre de l'Innovation et de la Recherche scientifique

Pr Assétou Founè Samake Migan

14-Ministre de l'Elevage et de la Pêche

Kané Rokia Maguiraga

15-Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable

Keita Aida M'Bo

16-Ministre des Transports

Soumana Mory Coulibaly

17-Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Adama Tiémoko Diarra

18-Ministre de la Culture

N'Diaye Ramatoulaye Diallo

19-Ministre de l'Artisanat et du Tourisme

Nina Walet Intallou

20-Ministre du Travail et de la Fonction publique, chargé des Relations avec les Institutions

Diarra Raky Talla

21-Ministre de l'Energie et de l'Eau

Sambou Wague

22-Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne

Amadou Koita

23-Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

Pr Samba Ousmane Sow

24-Ministre du Commerce et de la Concurrence

Alhassane Ag Ahmed Moussa

25-Ministre du Développement industriel et de la Promotion des Investissements

Moulaye Ahmed Boubacar

26-Ministre de la Réforme de l'Administration et de la Transparence de la Vie publique

Safia Boly

27-Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Dr Diakité Aissata Traore

28-Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme

Mohamed Moustapha Sidibe

29-Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine

Yaya Sangare

30-Ministre des Affaires religieuses et du Culte

Thierno Amadou Omar Hass Diallo

31-Ministre des Mines et du Pétrole

Lelenta Hawa Baba Ba

32-Ministre des Sports

Maître Jean Claude SiDIBÉ

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako le 09 septembre 2018

SUIVANT >

Tweeter

Save

Primature - Tous droits réservés